

SOCIAL

conseil régional à Yutz

SANTÉ

formation défibrillateur

L'INFO DE CHEZ NOS VOISINS



Photo Armand FLOHR

Le conseil régional rencontre les jeunes

Le conseil régional représenté par son président, Jean-Pierre Masseret, est venu à la rencontre de la jeunesse. Accompagné de son équipe, il était, hier, dans la région de Thionville pour aborder différents thèmes avec des apprentis du Cefasim de Yutz. Les élèves de Bac Pro en tournage et fraisage ont pu converser avec le président du conseil régional à propos de leurs parcours, leurs motivations ou encore leurs activités extrascolaires. Entre les différentes machines de l'atelier, Jean-Pierre Masseret avait à cœur de « faire connaître aux jeunes la cohérence des actions menées ». Ces actions se veulent en faveur de la formation et des conditions de vie des futurs travailleurs. En début d'après-midi, toute l'équipe s'est rendue dans des colocations d'apprentis et d'étudiants à Thionville.



Photo Pierre HECKLER

Défibrilla... quoi ?

Les pompiers et la SNCF réalisent les massages cardiaques main dans la main. Une opération de sensibilisation au défibrillateur avait lieu, hier, à la gare de Thionville. Vérifier la respiration, apprendre à masser et utiliser le défibrillateur, tout le monde pouvait s'essayer lors de mini-formations d'une dizaine de minutes. Grâce à un mannequin, la mise en situation encadrée par les hommes du feu permettait au public de découvrir les gestes qui sauvent.

Enfin un tram

Enfin le projet de tram de Luxembourg a été voté. Que l'on soit pour ou contre, il est maintenant acquis, du moins il faut l'espérer. Au terme d'une très longue séance, mercredi, à la Chambre des députés de Luxembourg pour finalement voter à la quasi-unanimité le projet de tram. Première mise en circulation prévue en 2017. Cela fait 20 ans que ce projet était discuté.



Photo Pierre HECKLER et Le Quotidien

FAITS DIVERS

accident

Un motard tué hier sur l'A31



L'autoroute a été coupée durant l'intervention des secours entre 11 h et 12 h, provoquant plusieurs kilomètres de bouchon. Photo Pierre HECKLER.

L'accident mortel d'un motard belge a provoqué d'importantes perturbations hier en fin de matinée sur l'autoroute A31 dans le sens Luxembourg-Metz au nord de l'agglomération thionvilloise.

Vers 11 h, un motard belge âgé de 43 ans a été victime d'un violent accident qui a nécessité de couper des deux voies de circulations. L'homme a été évacué vers le CHR Bel Air puis hélicoptéré vers Nancy en raison de la gravité de ses blessures.

L'accident s'est produit à l'entrée d'une zone de travaux lorsque le motard a semblé-t-il voulu dépasser un poids lourd qui le devançait en le doublant par la droite. Une enquête est en cours pour apporter des précisions

sur les circonstances de cet accident.

Des analyses sont en cours et les policiers doivent encore entendre plusieurs témoins de l'accident dont des automobilistes et plusieurs autres motards. En effet, la victime se rendait dans le sud de la France avec un groupe d'une petite dizaine d'autres personnes pour y passer quelques jours de vacances.

Les CRS et les agents de la Direct ont mis en place un itinéraire de délestage pour faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers et de l'équipe médicale du Smur.

Un bouchon s'est formé sur plus de cinq kilomètres avant la réouverture des voies à la circulation vers 12 h.

Lire en pages Région.

TRANSPORTS

Ligne de train perturbée entre Bettembourg et Esch-sur-Alzette

Dans le cadre du remplacement ballast sur la voie Bettembourg - Noertzange, le tronçon de ligne Bettembourg - Esch-sur-Alzette sera barré demain et dimanche 8 juin. Un service de substitution par bus est mis en place.

Dans le sens Luxembourg - Rodange :

• Les voyageurs à destination d'Esch-sur-Alzette et au-delà, sont priés d'utiliser les bus directs qui partent à Luxembourg à l'heure prévue des trains qu'ils remplacent, au quai 16 de la gare routière des CFL. À Esch-sur-Alzette, les bus donnent correspondance aux trains RB et RE vers Rodange.

• Les voyageurs à destination de Berchem, Bettembourg et Dudelange utilisent les trains partant suivant l'horaire normal. Pas de changement de train à Bettembourg pour les voyageurs à destination de Dudelange.

• Les voyageurs à destination de Noertzange et Schifflange utilisent les trains RB partant à Luxembourg suivant l'horaire normal. À Bettembourg, des bus spéciaux relèvent la correspondance vers Noertzange, Schifflange et Esch-sur-Alzette. La correspondance en gare d'Esch-sur-Alzette à destination de Rodange ne peut être assurée.

Dans le sens Rodange - Luxembourg :

• À l'arrivée des trains en gare d'Esch-sur-Alzette, les voyageurs à destination de Luxembourg sont priés d'utiliser les bus directs partant à la gare d'Esch-sur-Alzette, au quai 3C et C4 de la gare routière. Ces bus relèvent la correspondance des trains RB, respectivement des trains RE en provenance de Rodange.

• Les voyageurs en provenance de Dudelange, Bettembourg et Berchem utilisent les trains partant suivant l'horaire normal. Pas de changement de train à Bettembourg pour les clients en provenance de Dudelange.

• Au départ d'Esch-sur-Alzette, les voyageurs à destination de Schifflange, Noertzange et Bettembourg sont priés d'utiliser les bus spéciaux prenant leur départ en gare d'Esch-sur-Alzette, au quai 3C et 4C de la gare routière. Pour des raisons d'exploitation, ces bus ne relèvent pas la correspondance des trains en provenance de Rodange.

• Les voyageurs au départ de Schifflange et de Noertzange, à destination de Bettembourg, Luxembourg ou Dudelange-Usines utilisent les bus spéciaux Esch-sur-Alzette - Bettembourg. En gare de Bettembourg, la correspondance est assurée à destination de Luxembourg et de Dudelange par train.

• À noter que les passages à niveaux 87 à Huncherange et 92 à Schifflange (rue de Lallange) seront barrés à toute circulation routière, du samedi 7 juin 6 h, jusqu'au mercredi 11 juin 6 h.

Pour tous renseignements, consulter le site www.cfl.lu

ÉDUCATION

La copie est à revoir d'après les parents

Bousse fait partie des communes qui se sont lancées dès le mois de septembre. Neuf mois plus tard, les parents d'élèves portent un regard pour le moins négatif sur les rythmes scolaires qui fatigueront les enfants.

Valérie Mai et Catherine Trombini sont membres de l'association des parents d'élèves de Bousse. Concernant le changement des rythmes scolaires, les mamans ne mâchent pas leurs mots : « fait dans la précipitation, sans consultation ». Lancée dès septembre à la maternelle et à l'élémentaire communale, la réforme est loin de faire l'unanimité auprès des parents qui au cours de l'année ont manifesté à deux reprises leur mécontentement par le biais d'un boycott.

« C'est flagrant, constate Catherine Trombini, dès le jeudi, mon fils qui est en CP est crevé. Son caractère a changé, je le trouve nerveux et souvent en colère. » Il y a aussi cette petite fille de maternelle « qui ne tient plus. Elle va au périscolaire avant la classe puis à la cantine. Tous les enfants n'ont pas la chance d'être gardés par un parent ou un proche à la sortie de l'école, admet Valérie Mai. En allant à l'école le mercredi matin, les enfants n'ont plus de coupure, selon moi c'est aberrant surtout pour les petits de maternelle. Ils ont de sacrées

jours et vivent dans le bruit permanent de la collectivité, je pense qu'il aurait été favorable de choisir le samedi matin pour qu'ils puissent faire une pause. »

Devoir bâclé

Les parents d'élèves ont bien essayé de riposter l'an dernier, mais la municipalité avait déjà fait son choix. « On avait envoyé un questionnaire aux familles. On a eu 127 retours, mais il semblerait que ce ne soit pas représentatif. »

Alors que faire ? « Revenir en arrière en déplaçant la demi-journée ? Les parents ont à présent revu leur organisation donc on ne peut pas tout chambouler. Réduire les grandes vacances ? Ce serait bien mais il faudrait créer des zones comme pour les petites vacances. Mais en même temps, en été, il fait chaud... »

Les deux mamans rencontrées estiment qu'il faudrait d'abord revoir le programme, l'alléger, le rendre plus ludique et aussi réduire les effectifs des classes. « Pour moi l'école idéale serait composée de petites classes dans lesquelles chaque enfant serait suivi surtout



Deux mamans d'élèves nous livrent leur vision de la réforme scolaire. « Les enfants sont fatigués, on leur en demande toujours plus. » Photo RL

lorsqu'il rencontre des difficultés. Il faudrait aussi que les enseignants soient motivés pour donner envie aux enfants d'apprendre. On leur met la pression, on leur en demande

trop à un point tel qu'on les écœure de l'école. Les gamins sont en souffrance. »

Bien sûr elles ne s'attendent pas à un miracle, elles savent qu'il n'y aura pas de révolution

dans les écoles à la rentrée mais elles espèrent voir les choses s'améliorer « pour le bien-être des enfants ».

Sabrina FROHNHOFER.

Les aider à mieux grandir

La réforme des rythmes scolaires est née d'un constat : « Les performances scolaires des petits français pourraient être meilleures », détaille Pascal Landragin, IEN Thionville 4-Uckange. Le rythme était trop dense par rapport aux autres pays et génère du stress. Les Français passent plus de temps à l'école mais s'y rendent moins souvent d'où l'idée de mieux répartir les heures en allégeant les journées et en ajoutant une matinée supplémentaire. « Cette décision est le fruit d'une concertation de deux années. »

Sur sa circonscription qui compte 4 000 élèves ce sont 101 classes qui ont déjà goûté au changement dès septembre 2013. « On a des retours : les enseignants estiment que les élèves sont plus disponibles. Maintenant les rythmes scolaires ne sont qu'un pan de la réforme complète. Il faut qu'il y ait un vrai projet éducatif. On souhaite que l'école soit plus accueillante. Il faut trouver un équilibre en alternant apprentissage, révision, exercice et en développant davantage l'expression orale. C'est tout un scénario pédagogique qui doit être amélioré. » De nouveaux programmes verront le jour à la rentrée de septem-

bre. « Le but de cette réforme est d'améliorer les compétences des enfants. Mais il ne faut pas non plus faire de l'hyperactivité. Le temps périscolaire doit être plus qu'une simple garderie, on peut y voir un enrichissement culturel et sportif mais il est important de permettre aux enfants de ne rien faire aussi. Le périscolaire n'est pas obligatoire. »

Concernant le choix de la demi-journée, les avis sont aussi mitigés. « Certaines disent que la coupure du mercredi est bénéfique, d'autres pensent que l'enfant a besoin de continuité. Difficile de savoir ce qui est mieux pour l'enfant. On entend souvent qu'ils sont fatigués. Mais est-ce que les enfants qui ne vont pas à l'école le mercredi se lèvent plus tard ? » Quant à l'option de réduire les vacances d'été, M. Landragin est plutôt sceptique. « La première semaine de juillet beaucoup d'enfants manquent déjà à l'appel. Pour mémoire, l'école n'est pas un libre-service, elle suppose une certaine assiduité. C'est important d'y aller. Cette réforme a pour objectif d'aider les enfants à mieux grandir en leur donnant goût à l'école. »

S. F.

Guénange, le bon élève

À l'heure du bilan de cette première année de modification des rythmes scolaires, Guénange obtient la note de 18 sur 20. Même s'il reste des choses à améliorer, les séances de l'après-midi enregistrent 82 % d'inscriptions.

On espérait attirer entre 60 et 70 % d'enfants après l'école entre 15 h 30 et 16 h 30. Nous enregistrons 82 % de participation. C'est un vrai succès. » Le maire de Guénange, Jean-Pierre La Vaullée se félicite de s'être lancé dans la réforme en septembre. « On y travaillait depuis novembre 2012, c'est sans doute notre force. Il ne faut pas croire, rien ne s'est fait du jour au lendemain. On a pris le temps de discuter avec les enseignants, les parents, les associations et les animateurs. Cela suppose beaucoup d'organisation, mais globalement on est satisfait. »

Mardi, directeurs d'écoles, instituteurs et inspecteur ont pris le temps de faire le point sur le fonctionnement guénéangois. « Nous sommes très sollicités. Trente communes nous ont contactés pour savoir comment on

fonctionnait. On est pris comme un exemple. »

Gratuité et concertation

Concrètement, pour sa réforme, Guénange a opté pour les neuf demi-journées voulues par le décret. « On a pris le mercredi matin, de 8 h 15 à 11 h 15, car ça nous semblait plus simple pour les familles recomposées. On a choisi de proposer des activités les lundis, mardis et jeudis car on s'était aperçu qu'au périscolaire du vendredi il y avait peu d'enfants. » Pour les activités proposées aux 700 enfants de grande section de maternelle au CM2, la commune a mis le paquet. Tennis, anglais, cuisine, danse mais aussi poterie, majorettes, nature... « On a fait appel à des animateurs professionnels et ces temps après la classe sont gratuits, ou y tient. »

Le 17 juin, à 18 h, salle Vol-



À Guénange, les enfants sont enchantés. Photo d'illustration Pierre HECKLER

taire, la municipalité ira à la rencontre des parents pour prendre le pouls et apporter quelques ajustements. « On aimerait concentrer les activités sur deux

après-midi, le mardi et le jeudi et finir à 17 h. Le lundi serait consacré au soutien scolaire. On projette également de proposer d'autres activités. Aux parents

de nous dire ce qu'ils en pensent. Mais on a eu raison de se lancer. Les enfants sont enchantés. »

S. F.

réforme des rythmes scolaires neuf mois après

les chiffres

24

Soit en heures, le temps passé par un enfant chaque semaine à l'école. Ces heures sont réparties sur neuf demi-journées. Les enfants allaient jusqu'à présent 144 jours par an en classe. Dorénavant, ils s'y rendront 180 jours comme le prévoit le décret du 24 janvier 2013, complété par celui du 7 mai dernier.

90

Soit en minutes la durée minimale de la pause méridienne

les dates

6 juin

Pour une mise en œuvre à la rentrée 2014, les projets d'expérimentation rendus possibles par le décret du 7 mai dernier devaient être retournés aux autorités académiques avant aujourd'hui donc. Les projets devront ensuite faire l'objet des consultations réglementaires (passage en conseil départemental de l'éducation nationale - CDEN).

1 956

La circulaire de 1956 proscrit tous devoirs à la maison pour les enfants de primaire. Pourtant, il semblerait que la pratique soit courante, « pratique qui crée aussi des disparités au sein des familles », estime Mme Trombini.

la phrase

« On touche 58 000 € de l'État qu'on réinjecte »

Le maire de Guénange le reconnaît, la réforme coûte de l'argent « si on décide de jouer le jeu en proposant de vraies activités. Nous touchons de l'État 58 000 € que nous réinjectons pour payer les animateurs. Et lorsqu'on ne perçoit plus cette aide, on conservera la gratuité. Concrètement, la réforme nous impose juste de faire classe neuf demi-journées, le reste c'est au bon vouloir de chacun. Un décret est fait pour être appliqué mais c'est vrai que dans les petites communes ça doit être plus compliqué. »